

## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 29 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 29 juin, le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick SEPTIERS, Président. La séance est ouverte à 20h05.

Nombre de Conseillers en exercice : 50

Présents : 30

Votants : 45

### **ETAIENT PRESENTS COMMUNES DE :**

**CHAMPAGNE SUR SEINE :** M. KERIGER, Mme AUFILS - **FLAGY :** M. DESVIGNES  
**LA GENEVRAIE :** M. OTLINGHAUS - **MONTIGNY SUR LOING :** Mme MONCHECOURT,  
M. CORBEL, Mme JACQUENET - **MORET-LOING-ET-ORVANNE :** M. FONTUGNE,  
M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN,  
M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY - **NONVILLE :** M. BELLIO  
**REMAUVILLE :** Mme PENIFAURE - **SAINT MAMMES :** M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT  
**THOMERY :** M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT - **TREUZY LEVELAY :** Mme PILLOT  
**VERNOU LA CELLE SUR SEINE :** M. MOMON, M. BEUDAERT - **VILLECERF :** M. DEYSSON  
**VILLEMARECHAL :** Mme KLEIN - **VILLEMER :** M. BEAUFRETON

### **ETAIENTS ABSENTS REPRESENTES COMMUNES DE :**

**CHAMPAGNE SUR SEINE :** M. GONORD représenté par M. KERIGER, Mme BAYE représentée par M. MOMON, M. GIRY représenté par M. KERIGER, Mme GRONGNARD représentée par M. MOMON

**MORET-LOING-ET-ORVANNE :** M. ZAKEOSSIAN représenté par Mme DUMAS-PRIMBAULT, Mme GAUDIN représentée par Mme GRAU, Mme SAVAL-BONET représentée par M. FONTUGNE, Mme EYRIGNOUX représentée par M. ATLAN, M. BODIER représenté par M. POUILLIER, Mme SOUCHARD représentée par M. JOCHMANS, Mme EPIKMEN représentée par Mme MONCHECOURT

**PALEY :** M. COCHIN représentée par Mme PENIFAURE

**SAINT MAMMES :** M. PERRIN représenté M. SURIER

**VERNOU LA CELLE SUR SEINE :** Mme DARGNAT représentée par M. BEUDAERT

**VILLE SAINT JACQUES :** M. DUCHATEAU représenté par M. DEYSSON

### **ETAIENT ABSENTS COMMUNES DE :**

**CHAMPAGNE SUR SEINE :** Mme ROUZAUD

**DORMELLES :** M. LARGILLIERE

**NANTEAU SUR LUNAIN :** M. GUIMARD

**THOMERY :** Mme PATTYN

**VILLEMARECHAL :** M. GOISET

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :** M. Thomas LETULLIER, Directeur Général des Services ; Mme Christelle SCHEFFER, Directrice des finances ; Mme Lucie VILMOT, Directrice des Affaires juridiques, de l'Administration générale et de la Commande publique ; Mme Fannielle MALLET, assistante du Président.

## ORDRE DU JOUR

### **INFORMATIONS DIVERSES**

*Sécurisation de la passerelle surplombant la Seine entre Champagne-sur-Seine et Moret-Loing-et-Orvanne*

### **DEVELOPPEMENT LOCAL**

*Délibération n°2022.206 : Aire d'accueil des gens du voyage de Champagne-sur-Seine - Modification du règlement intérieur et de la convention d'occupation temporaire*

**Accord unanime du Bureau**

### **SPORTS ET EVENEMENTIELS**

*Délibération n°2022.207 : Centre aquatique - Mise en place de nouveaux tarifs*

*Délibération n°2022.208 : Mise en place d'une formation BAFA et pourcentage de prise en charge par la CCMSL*

### **OFFICE DE TOURISME**

*Délibération n°2022.209 : Modification des tarifs des haltes fluviales de Moret-sur-Loing et de Saint-Mammès*

*Délibération n°2022.210 : Office de tourisme - Modification tarifs et vente de nouveaux produits*

### **DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES/ ADMINISTRATION GENERALE ET COMMANDE PUBLIQUE**

*Groupements de commandes pour la mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité aux inondations :*

- *Délibération n°2022.211 : groupement de commandes pour la mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité territoriale aux inondations – élection du représentant pour la commission d'appel d'offres*
- *Délibération n°2022.212 : groupement de commandes pour la mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité du bâti aux inondations – élection du représentant pour la commission ad hoc d'attribution de l'accord-cadre*
- *Délibération n°2022.213 : groupement de commandes pour la mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité du bâti aux inondations – autorisation de signature de l'accord-cadre*
- *Délibération n°2022.214 : groupement de commandes pour la mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité territoriale aux inondations – autorisation de signature de l'accord-cadre*

*Délibération n°2022.215 : Marché d'exploitation des installations thermiques incluant le chauffage, l'eau chaude, la ventilation, la climatisation des bâtiments ainsi que des prestations multi techniques sur un bâtiment spécifique (piscine du grand jardin) de la communauté de communes de Moret Seine et Loing*

*Délibération n°2022.216 : Modification de la désignation des représentants au sein du SMICTOM*

*Délibération n°2022.217 : Modification de la convention d'objectifs entre Moret Seine et Loing et MSL-SEM*

*Délibération n°2022.218 : Tarifs des droits d'occupation du domaine public*

### **DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION**

*Délibération n°2022.219 : Modification des tarifs « activés MSL »*

*Délibération n°2022.220 : Règlement intérieur des demandes d'autorisation d'urbanisme et demande d'intention d'aliéner de la Communauté de communes Moret Seine et Loing*

## **RESSOURCES HUMAINES**

Délibération n°2022.221 : Protection sociale complémentaire

Délibération n°2022.222 : Transformation de poste - Direction des Finances

Délibération n°2022.223 : Transformation de poste – Service Petite Enfance

## **FINANCES**

### Adoption des comptes de gestion 2021 :

- Délibération n°2022.224 portant adoption du compte de gestion 2021 - Budget Principal M14 CC Moret Seine et Loing
- Délibération n°2022.225 portant adoption du compte de gestion 2021 - Budget Annexe M14 Office de tourisme Moret Seine et Loing
- Délibération n°2022.226 portant adoption du compte de gestion 2021 - Budget Annexe M4 Hotel Entreprises
- Délibération n°2022.227 portant adoption du compte de gestion 2021 - Budget Annexe M14 Pole Economique des Renardières
- Délibération n°2022.228 portant adoption du compte de gestion 2021 - Budget Annexe M14 Ancien Site ABB
- Délibération n°2022.229 portant adoption du compte de gestion 2021 - Budget Annexe M14 CISPD

### Adoption des comptes administratifs 2021

- Délibération n°2022.230 portant adoption du compte Administratif 2021 - Budget Principal CC Moret Seine et Loing
- Délibération n°2022.231 portant adoption du compte Administratif 2021 - Budget Annexe Office de tourisme
- Délibération n°2022.232 portant adoption du compte Administratif 2021 - Budget Annexe Hotels Entreprises
- Délibération n°2022.233 portant adoption du compte Administratif 2021 - Budget Annexe Pole économique des Renardières
- Délibération n°2022.234 portant adoption du compte Administratif 2021 - Budget Annexe Ancien site ABB
- Délibération n°2022.235 portant adoption du compte Administratif 2021 - Budget Annexe CISPD

### Compte Administratif 2021 - Affectation des résultats 2021 :

- Délibération n°2022.236 : Affectation des résultats de clôture 2021 - Budget Principal CC Moret Seine et Loing
- Délibération n°2022.237 : Affectation des résultats de clôture 2021 - Budget Annexe Office de Tourisme Moret Seine et Loing
- Délibération n°2022.238 : Affectation des résultats de clôture 2021 - Budget Annexe Hôtel d'Entreprises de la CCMSL
- Délibération n°2022.239 : Affectation des résultats de clôture 2021 - Budget Annexe Pôle Economique des Renardières
- Délibération n°2022.240 : Affectation des résultats de clôture 2021 - Budget Annexe Ancien Site ABB
- Délibération n°2022.241 : Affectation des résultats de clôture 2021 - Budget Annexe CISPD de la CCMSL

Délibération n°2022.242 : Transfert d'un bâtiment entre le budget annexe Hôtels entreprises et le budget principal MSL

Délibération n°2022.243 : Budget principal MSL - Décision modificative 1

Monsieur SEPTIERS ouvre la séance à 20h05, procède à l'appel des conseillers communautaires, constate que le quorum est atteint et remercie la commune de Treuzy-Levelay de son accueil.

Madame MONCHECOURT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur SEPTIERS fait part des démissions de leur mandat de Mesdames Vanneau (Thomery) et Schneider (Champagne-sur-Seine). Deux nouvelles élues rejoignent le Conseil communautaire : Mme Dupont (Thomery) et Mme Grongnard (Champagne-sur-Seine).

Le procès-verbal du Conseil communautaire du 11 avril 2022 est adopté **à l'unanimité**.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Les informations sont contenues dans le CR du bureau communautaire

Concernant *le projet de territoire*,

**-les études** en cours avancent et vont permettre de l'alimenter :

- Développement économique : rendu de la phase 2 à venir ;
- Politique locale de l'habitat : tous les maires ont été reçus. Le prochain COPIL est à programmer ;
- Musique : étude financière en cours ;
- SCOT : pour le schéma de secteur une réunion est à prévoir ;
- Projet de territoire : En attente de la restitution du bureau d'étude sur l'état des lieux (séminaire élus et questionnaires) ;

**-les projets**

- Schéma vélo
- Vidéo protection
- Collinettes
- Passerelle

Les études pour ces projets sont en cours, les phases de validation technique et financière vont débiter pour affiner ces projets. Des discussions vont être engagées avec les financeurs potentiels. Ainsi nous aurons tous les éléments nécessaires pour décider à l'automne sur ces projets

Monsieur SEPTIERS recevra les maires individuellement, en début d'été, afin de balayer les compétences et prendre en compte les attentes des communes.

À l'automne, nous aurons les 1eres bases de notre projet de territoire qui seront mises à la discussion de tous

Le *COPIL Eau et assainissement* aura lieu le 6 juillet à 15h00. Les enjeux sont très importants.

*Vendredi aura lieu l'Estivale à l'EDH à Villemer.*

Monsieur SEPTIERS commente la *liste des décisions* qui a été transmise aux membres du Conseil communautaire. Les décisions prises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 sont consultables sur le site de la CCMSL.

### Sécurisation de la passerelle surplombant la Seine entre Champagne-sur-Seine et Moret-Loing-et-Orvanne

Depuis quelques années la passerelle « eau de Paris » surplombant le Seine entre Champagne sur Seine et Moret Loing et Orvanne est fermée au public.

Dans le cadre du schéma cyclable et au regard de nombreuses demandes d'administrés, une étude de faisabilité a été lancée afin de sécuriser l'ouvrage et y installer des escaliers d'accès.

Les travaux comprendront :

- Mise en place d'escaliers normalisés pour l'accès à la passerelle avec dispositif PMR (sauf fauteuils roulants, une dérogation de la commission accessibilité de la Préfecture a été obtenue)
- Remplacement des anciens gardes corps par des gardes corps normalisés
- Pose d'un écran de protection afin de sécuriser et isoler la canalisation existante des Eaux de Paris et permettre le cheminement sur la partie réservée au public
- Reprise du revêtement pour permettre le cheminement piétons/vélos

Le coût de l'opération est estimé à 500 000 euros H.T.

Pour que Moret Seine et Loing décide de la réalisation de cette opération, il est nécessaire d'en connaître les financements possibles. À ce titre, il est proposé de demander des financements :

- auprès du département à hauteur de 40% du montant hors taxes dans le cadre d'un CID
- auprès de la région Ile de France à hauteur de 30% du montant hors taxes dans le cadre d'un CAR.

## **DEVELOPPEMENT LOCAL**

### *Délibération n°2022.206 : Aire d'accueil des gens du voyage de Champagne-sur-Seine - Modification du règlement intérieur et de la convention d'occupation temporaire*

Des travaux de mise aux normes de l'aire ont été réalisés afin de créer 4 places supplémentaires. Il convient donc d'actualiser le règlement intérieur et la convention d'occupation temporaire. Ces travaux permettent à la Communauté de Communes d'être conforme (sans dérogation) au schéma départemental des gens du voyage ainsi il sera plus facile pour les maires d'intervenir.

Un arrêté communal est à prendre pour interdire le stationnement en dehors de l'aire d'accueil. Le préfet peut procéder à l'évacuation forcée des résidences mobiles en stationnement illicite, après mise en demeure, sans passer par le juge des référés du tribunal de grande instance. En outre, la Seine-et-Marne est dotée d'un GIP (auquel la CC adhère) pour faciliter l'application du schéma départemental.

### **Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

## **SPORTS ET EVENEMENTIELS**

### *Délibération n°2022.207 : Centre aquatique - Mise en place de nouveaux tarifs*

Après une année de fonctionnement du centre aquatique du Grand Jardin, il s'avère qu'une organisation annuelle de l'école de natation (enfant), permettant un meilleur apprentissage de la natation ainsi qu'une assiduité plus importante et une optimisation des places disponibles, est nécessaire. De ce fait, il est proposé au Conseil communautaire la mise en place d'un tarif annuel.

De plus, il est également nécessaire de définir des montants pour les soirées Zen à venir. Les nouveaux tarifs à mettre en place sont :

## Ecole de natation à l'année (enfant)

| MSL – coeff 1 |     | MSL – coeff 2 |     | MSL- coeff 3 |     | Extérieur |     |
|---------------|-----|---------------|-----|--------------|-----|-----------|-----|
| HT            | TTC | HT            | TTC | HT           | TTC | HT        | TTC |
| 141.67        | 170 | 166.67        | 200 | 191.67       | 230 | 241.67    | 290 |

## Soirée Zen (3 heures)

| MSL – coeff 1 |     | MSL – coeff 2 |     | MSL- coeff 3 |     | Extérieur |     |
|---------------|-----|---------------|-----|--------------|-----|-----------|-----|
| HT            | TTC | HT            | TTC | HT           | TTC | HT        | TTC |
| 5             | 6   | 6.67          | 8   | 8.33         | 10  | 11.67     | 14  |

M. POUILLIER demande s'il n'y aura plus qu'une formule annuelle.

Oui, car l'objectif est d'éviter les annulations de dernière minute et à ce que les groupes conservent une homogénéité dans l'apprentissage de la natation.

M. POUILLIER indique qu'une certaine tranche d'âge ne sait pas nager en raison des fermetures pendant la période covid. Il y a une vraie demande autour de laquelle une réflexion devrait être organisée.

De nombreux stages ont déjà été organisés, une étude sera réalisée sur l'organisation de nouveaux pour répondre à cette problématique.

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

Délibération n°2022.208 : Mise en place d'une formation BAFA et pourcentage de prise en charge par la CCMSL

Le coût de la formation BAFA, en passant par un organisme de formation agréé, est d'environ 300 euros par jeune. Les services de la CCMSL accompagneront les jeunes qui souhaitent s'inscrire dans ce cursus de formation afin d'obtenir les différentes aides existantes (CAF, Etat et Département). Il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser l'organisation de ce stage et d'appliquer une prise en charge de 20% par la Communauté de Communes du coût de la formation générale en complément des aides existantes. Ces jeunes pourront par la suite travailler pour la CCMSL et les communes et pallier le manque d'animateurs locaux.

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

## **OFFICE DE TOURISME**

### Délibération n°2022.209 : Modification des tarifs des haltes fluviales de Moret-sur-Loing et de Saint-Mammès

Il est actuellement nécessaire de modifier les tarifs des Haltes Fluviales de Moret-sur-Loing et de Saint-Mammès : les mêmes prix seront ainsi proposés dans ces deux Haltes, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Pour les bateaux de plaisance, les tarifs seront présentés en fonction de la dimension des bateaux, de la période du séjour et de la durée du séjour.

Pour les bateaux-Hôtels-Chambres d'Hôtes (de moins de 38.5 m) et les bateaux logements (plus de 16 Ampères).

#### **Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

### Délibération n°2022.210 : Office de tourisme - Modification tarifs et vente de nouveaux produits

Dans le cadre de la valorisation du territoire de la Communauté de Communes Moret Seine & Loing, l'Office de Tourisme Moret Seine & Loing propose différents produits en vente dans sa boutique (livres, magnets, tasses, cartes postales, cartes IGN...).

Il est proposé à la vente les produits suivants :

| <b>Fournisseurs</b>                        | <b>Produits</b>  | <b>Prix d'achat TTC</b> | <b>Prix de vente TTC</b> |
|--|--|-------------------------|--------------------------|
| <b>Thé Dattner</b>                         | Thé « Le Bonheur est dans le Pré »   | 8.60 euros              | 16.90 euros              |
| <b>Le Routard</b>                          | « Paris Région Aventures, le jeu de piste géant en Île-de-France »               | 5 euros                 | 10 euros                 |
| <b>Les Petits Papiers</b>                  | « Moret-sur-Loing vous ouvre ses portes » J-P. Guibert, éditions du Puits Fleuri | 14.25 euros             | 19 euros                 |
|  | « Alfred Sisley » G. Morel, éditions place des victoires                         | 7.96 euros              | 9.95 euros               |
|  | « Les Affolantes des bords de Seine » M-F Laborde et D. Camus                    | 21.75 euros             | 29 euros                 |
| <b>Autoentreprise Savonnerie du Lunain</b> | Savon Le Cabrice   | 6.21 euros              | 6.90 euros               |
|  | Savon Douceur d'Avoine   | 5.31 euros              | 5.90 euros               |

Il est également proposé de modifier les prix des impressions en Noir et Blanc et en Couleur à l'Office de Tourisme.

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

**DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES/ ADMINISTRATION GENERALE ET COMMANDE PUBLIQUE**

Groupements de commandes pour la mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité aux inondations :

- Délibération n°2022.211 : groupement de commandes pour la mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité territoriale aux inondations – élection du représentant pour la commission d'appel d'offres
- Délibération n°2022.212 : groupement de commandes pour la mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité du bâti aux inondations – élection du représentant pour la commission ad hoc d'attribution de l'accord-cadre
- Délibération n°2022.213 : groupement de commandes pour la mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité du bâti aux inondations – autorisation de signature de l'accord-cadre
- Délibération n°2022.214 : groupement de commandes pour la mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité territoriale aux inondations – autorisation de signature de l'accord-cadre

La gestion du risque inondation est un enjeu fort sur le bassin Seine-Normandie. Dans le cadre de l'Axe 5 du PAPI d'intention du bassin du Loing 6 maîtres d'ouvrage portent des actions de diagnostics de vulnérabilité du bâti et 5 maîtres d'ouvrage portent des actions de diagnostics de vulnérabilité territoriale.

Afin de réaliser ces actions, il a été décidé de passer des accords-cadres par le biais de groupements de commandes dont la Communauté de communes Moret Seine et Loing est coordonnateur.

Afin de pouvoir déployer les actions des groupements de commandes, la Communauté de Communes Moret Seine et Loing doit prendre 4 délibérations sur deux sujets.

1. Elections des représentants des commissions des groupements de commandes.

La convention constitutive pour le groupement pour la mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité du bâti aux inondations prévoit la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour la commission ad hoc (la liste déposée doit comprendre obligatoire 1 titulaire et un suppléant) par membre.

Monsieur MICHEL est candidat pour être élu titulaire et Mme DUMAS-PRIMBAULT pour être élue suppléante.

Pour le groupement pour la mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité territoriale aux inondations, la convention constitutive prévoit un représentant élu parmi les membres de la CAO.

Monsieur MICHEL est candidat.

## 2. Autorisation de signature des marchés afférents

### **Résultat du scrutin identique pour les 4 délibérations : adoptées à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

*Délibération n°2022.215 : Marché d'exploitation des installations thermiques incluant le chauffage, l'eau chaude, la ventilation, la climatisation des bâtiments ainsi que des prestations multi techniques sur un bâtiment spécifique (piscine du grand jardin) de la communauté de communes de Moret Seine et Loing*

L'ancien marché est arrivé à échéance et afin d'assurer le bon fonctionnement des installations thermiques des bâtiments communautaires, une consultation a été lancée. Le nouveau marché prendra effet à compter de sa notification pour une durée 4 ans reconductible 1 fois tacitement pour une durée totale de 8 ans maximum.

La Commission d'Appel d'Offres du 13 juin 2022 a attribué le marché à l'entreprise DALKIA.

L'offre pour la prestation de base est :

- Poste 1 – Fourniture d'énergie : 603 239.31 € HT base annuelle réévaluée mensuellement,
- Poste 2 – Petit entretien : 172 533 € HT base annuelle réévaluée mensuellement,
- Poste 3 – Garantie Totale : 27 458.51 € HT base annuelle réévaluée mensuellement,
- P1-P2+P3 : 803 230.82 € HT base annuelle réévaluée mensuellement.

Mme GRAU s'interroge sur la pertinence du chauffage du bassin l'hiver

Il s'agit d'un bassin nordique qui a été réalisé pour cela. Cette année était une année test , les plages horaires pourront évoluer pour limiter les coûts.

### **Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

*Délibération n°2022.216 : Modification de la désignation des représentants au sein du SMICTOM*

Par délibération en date du 7 juillet 2020, le conseil communautaire a procédé à la désignation de ses représentants au sein du SMICTOM.

Madame SCHNEIDER, représentante titulaire de la commune de Champagne-sur-Seine, a démissionné de son poste. Il convient de procéder aux modifications en découlant. Il est proposé de la remplacer par M. KERIGER.

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

*Délibération n°2022.217 : Modification de la convention d'objectifs entre Moret Seine et Loing et MSL-SEM*

Par délibération en date du 15 octobre 2020, le conseil communautaire a validé la convention d'objectifs entre la Communauté de communes et MSL-SEM.

Cette convention tend à définir les objectifs et les missions que la Communauté de communes souhaite confier à la SEM ainsi que les moyens mis en œuvre et les subventions accordées.

En pratique, l'application de cette convention montre deux limites :

- Seuls les objectifs de l'année 1 ont clairement été définis ;
- Les modalités de versement n'ont été prévues que pour la subvention de la première année.

Ces deux incohérences figurent à l'article 4, partie « *Obligation financière* » de ladite convention. Il est donc proposé de modifier cette partie concernant les modalités de versement.

Les objectifs seront à retravailler car ils ne correspondent pas tout à fait à la réalité de l'activité de la SEM-MSL. Un séminaire sera organisé avec les actionnaires et administrateurs début septembre pour échanger sur les nouveaux objectifs.

Il est proposé d'approuver la modification de la convention d'objectifs **les citer** et d'autoriser le Président à signer l'avenant entérinant ces modifications.

M. ATLAN relate sa participation à l'AG de la SEM. Il a été évoqué un réel problème à garder les objectifs actuels de la SEM qui sont déconnectés de la réalité. Les échanges avec la Chine sont sans réel apport et les touristes chinois n'apportent rien à l'économie locale. M. ATLAN estime donc anormal de subventionner ce point. Il propose de reporter le vote

M. SEPTIERS indique que sans vote aujourd'hui les salaires ne pourront pas être versés aux agents de la SEM et que comme annoncé les objectifs revus en septembre de façon collective. Le président de la SEM lui a envoyé un mail lui affirmant que les ajouts proposés à la délibération initiale correspondent bien à la demande de l'assemblée générale et qu'il approuve cette délibération.

M. MOMON n'est pas favorable au dépôt de rapport en séance car cela ne permet pas la réflexion sur un sujet qui est d'importance. Il propose de retirer la phrase « *notamment par l'accueil de touristes chinois* » de l'article 4 modifié.

M. SEPTIERS précise que s'il y a eu une nouvelle délibération proposée sur table c'est à la demande du Président de la SEM pour prendre en compte les demandes de l'AG qui s'est tenue lundi et ne pas bloquer le versement des salaires.

Monsieur MICHEL estime qu'avant de modifier les objectifs assignés à la SEM, il doit d'abord y avoir un débat. Celui-ci étant prévu en septembre, Il n'y a pas d'urgence absolue sur ce point.

Mme GRAU demande le montant de la subvention.

Monsieur SEPTIERS rappelle que celle-ci a été voté au budget pour un montant de 200 000 € pour 2022.

Monsieur BELLLOT indique avoir assisté à l'AG de la SEM et que pour lui la délibération est conforme à ce qui a été décidé lors de cette réunion.

Monsieur DEYSSON confirme les propos du Président de la SEM sur son accord sur cette délibération.

Monsieur POUILLIER indique que cela ressemble à la signature d'un chèque en blanc.

Monsieur SEPTIERS rappelle que la subvention a été votée en avril et qu'aujourd'hui la délibération porte uniquement sur les modalités de versement de cette subvention.

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à la majorité.**

**33 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLLOT, Mme EPIKMEN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

**1 voix contre :** M. POUILLIER.

**11 abstentions :** M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, Mme GRAU, M. ATLAN, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD.

*Délibération n°2022.218 : Tarifs des droits d'occupation du domaine public*

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et du code général de la propriété des personnes publiques, les collectivités peuvent octroyer à des personnes privées des autorisations d'occupation temporaire du domaine public communautaire.

Cette occupation doit donner lieu au paiement d'une redevance, sauf exceptions pour certaines catégories d'occupation ou lorsque l'autorisation est délivrée à une association à but non lucratif concourant à la satisfaction d'un intérêt général.

Afin de pouvoir octroyer des autorisations d'occupation temporaire du domaine public à d'autres personnes que les associations, par exemple pour la réalisation de travaux ou pour l'exercice d'une activité commerciale, il convient que l'assemblée délibérante se prononce sur la fixation de la redevance pour chaque type d'occupation envisagée.

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLLOT, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M.

BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

## **DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION**

### **Délibération n°2022.219 : Modification des tarifs « activés MSL »**

L'actuel tableau des tarifs doit être modifié pour intégrer les activités proposées par la Culture et des centres sociaux.

Les modifications concernent :

- Journée musicale « Culture »
- Centres Sociaux
- Gratuité pour les réfugiés

### **Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

### **Délibération n°2022.220 : Règlement intérieur des demandes d'autorisation d'urbanisme et demande d'intention d'aliéner de la Communauté de communes Moret Seine et Loing**

Suite à la mise en place du logiciel Urbanisme répondant aux normes de 2022, un portail à destination des usagers sera mis en ligne sur le site CCMSL afin que les administrés puissent déposer et suivre leurs diverses demandes (Demandes d'Autorisation d'Urbanisme et Demandes d'Intention d'Aliéner).

Un règlement intérieur doit être mis à disposition sur ce portail afin que les usagers puissent accepter les conditions d'utilisation de leurs données.

### **Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **Délibération n°2022.221 : Protection sociale complémentaire**

Mme KLEIN indique que dans le cadre du débat relatif à la réforme de la Protection Sociale Complémentaire (c.f. annexe) qui s'est tenu lors du Conseil communautaire du 21 mars dernier, il a été décidé de créer un groupe de travail composé de Mme KLEIN, Mme PIAT, M. SURIER, M. MOMON et Mme LENOIR (DRH).

À l'issue de la séance de travail, les élus présents proposent :

- D'adhérer au contrat collectif à adhésion facultative des employeurs et des agents, qui sera souscrit par le CDG77,
- De fixer le montant de la participation mensuelle brut employeur selon un mode unitaire à 13€ pour la Prévoyance (maintien de salaire) et 26€ pour la santé (mutuelle),
- De verser la participation financière directement à l'agent,
- De mettre en place cette participation financière à compter du 1er janvier 2023, dans la mesure du possible.

M. SEPTIERS précise que le coût estimé pour l'exercice budgétaire 2023 est de 50 000 euros.

M. FONTUGNE regrette de ne pas avoir été invité à ce groupe de travail.

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

*Délibération n°2022.222 : Transformation de poste - Direction des Finances*

En octobre 2020, un poste a été créé en Conseil communautaire afin de renforcer la Direction des Finances.

Le candidat sélectionné a été recruté en qualité de contractuel sur un grade d'Adjoint administratif principal 2ème classe et occupe actuellement la fonction d'Assistant de gestion financière.

Cet agent donnant toute satisfaction dans l'exercice de ses missions, il est proposé de le nommer stagiaire de la fonction publique territoriale.

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

*Délibération n°2022.223 : Transformation de poste – Service Petite Enfance*

Dans le cadre du recrutement d'une référente santé et accueil inclusif au sein du service Petite Enfance, un poste de Puéricultrice territoriale a été créé en conseil communautaire du 11 avril dernier.

La candidate retenue étant titulaire du grade d'infirmier en soins généraux hors classe, il convient de transformer le poste afin de pouvoir procéder à son embauche courant septembre.

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

## **FINANCES**

### Adoption des comptes de gestion 2021 :

- Délibération n°2022.224 portant adoption du compte de gestion 2021 - Budget Principal M14 CC Moret Seine et Loing
- Délibération n° 2022.225 portant adoption du compte de gestion 2021 - Budget Annexe M14 Office de tourisme Moret Seine et Loing
- Délibération n°2022.226 portant adoption du compte de gestion 2021 - Budget Annexe M4 Hotel Entreprises
- Délibération 2022.227 portant adoption du compte de gestion 2021 - Budget Annexe M14 Pole Economique des Renardières
- Délibération n°2022.228 portant adoption du compte de gestion 2021 - Budget Annexe M14 Ancien Site ABB
- Délibération n°2022.229 portant adoption du compte de gestion 2021 - Budget Annexe M14 CISPD

Conformément aux articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités, il convient pour l'ensemble des budgets de Moret Seine et Loing d'arrêter les comptes de gestion 2021.

Le compte de gestion constitue la restitution de comptes du comptable à l'ordonnateur et est transmis à l'exécutif local avant le 1er juin de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte.

A cet effet, les comptes de gestion 2021 sont transmis :

- Budget Principal Moret Seine et Loing ;
- Budget Annexe Office de Tourisme MSL ;
- Budget Annexe Hôtels d'Entreprises ;
- Budget Annexe Pôle Economique des Renardières ;
- Budget Annexe Ancien Site ABB (Ex ZI à Champagne sur Seine) ;
- Budget Annexe CISPD.

Monsieur SEPTIERS rapporte les résultats des différents comptes.

Madame GRAU ne comprend pas à quoi correspond « autres dépenses » d'un montant de 219 787,83 € dans le compte de gestion de l'Office de Tourisme.

Il est indiqué qu'il s'agit de la participation versée par le budget principal au budget annexe pour l'équilibrer (autres produits)

L'ensemble des explications sera apporté lors de la présentation des comptes administratifs.

### **Résultat du scrutin identique pour les 6 délibérations : adoptées à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M.

DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

Adoption des comptes administratifs 2021

Monsieur SEPTIERS présente une synthèse des documents et se retire de la séance pour le vote des comptes administratifs.

Madame MONCHECOURT, Vice-Présidente aux finances, procède à l'appel aux votes.

- Délibération n°2022.230 portant adoption du compte Administratif 2021 - Budget Principal CC Moret Seine et Loing

| Dépenses de Fonctionnement                           |                        | Recettes de Fonctionnement                           |                        |
|--|------------------------|--|------------------------|
| 011 – Charges à caractère général                    | 3 134 280,97 €         | 013 – Atténuations de charges                        | 75 589,82 €            |
| 012 – Charges de personnel                           | 6 631 550,02 €         | 70 – Produits des services                           | 905 543,12 €           |
| 014 – Atténuation de produits                        | 4 322 338,79 €         | 73 – Impôts et taxes                                 | 17 526 776,25 €        |
| 65 – Charges de gestion courante                     | 7 308 683,21 €         | 74 – Dotations et participations                     | 5 090 245,15 €         |
| 66 – Charges financières                             | 327 274,12 €           | 75 – Produits de gestion courante                    | 144 863,68 €           |
| 67 – Charges exceptionnelles                         | 7 877,12 €             | 76 – Produits financiers                             | 17 300,00 €            |
| 68 – Dotations semi-budgétaires                      | 4 999,95 €             | 77 – Produits exceptionnels                          | 17 886,87 €            |
| 022 – Dépenses imprévues                             | 0 €                    |  |                        |
| 023 – Virement à la section d'investissement         | 0 €                    | 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 1 327 176,84 €         |
| 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 1 611 555,53 €         | 002 – Résultat reporté                               | 5 573 203,26 €         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>23 348 559,71 €</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>30 678 584,99 €</b> |
| Dépenses d'Investissement                            |                        | Recettes d'Investissement                            |                        |
| 20 – Immobilisations incorporelles                   | 17 930,40 €            | 13 – Subventions d'investissement                    | 806 444,52 €           |
| 204 – Subventions équipement versées                 | 1 017 017,27 €         | 16 – Emprunts et dettes assimilées                   | 0 €                    |
| 21 – Immobilisations corporelles                     | 444 319,99 €           | 23 – Immobilisation en cours                         | 17 805,13 €            |
| 23 – Immobilisation en cours                         | 1 572 301,84 €         | 10 – Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) | 51 787,09 €            |
| 16 – Emprunts et dettes assimilées                   | 1 248 308,84 €         | 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés       | 1 390 234,55 €         |
| 26 – Participations et créances rattachées           | 42 500,00 €            | 165 – Dépôts et cautionnements reçus                 | 635,25 €               |
| 27 – Autres immobilisations financières              | 0 €                    | 27 – Autres immobilisations financières              | 50 000,00 €            |

|  |                       |  |                       |
|--|-----------------------|--|-----------------------|
| 020 – Dépenses imprévues                             | 0 €                   | 024 – Produits des cessions d'immobilisations        | 0 €                   |
| 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 1 327 176,84 €        | 021 – Virement de la section d'exploitation          | 0 €                   |
| 001 – Solde d'exécution négatif                      | 1 213 473,37 €        | 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 1 611 555,53 €        |
| Restes à réaliser                                    | 633 638,75 €          | Restes à réaliser                                    | 895 417,42 €          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>7 516 667,30 €</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>4 823 879,49 €</b> |

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**44 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

- Délibération n°2022.231 portant adoption du compte Administratif 2021 - Budget Annexe Office de tourisme

| Dépenses de Fonctionnement                           |                     | Recettes de Fonctionnement                           |                     |
|--|---------------------|--|---------------------|
| 011 – Charges à caractère général                    | 63 229,93 €         | 70 – Produits des services                           | 11 035,30 €         |
| 012 – Charges de personnel                           | 199 313,67 €        | 73 – Impôts et taxes                                 | 68 907,35 €         |
| 014 – Atténuation de produits                        | 9 502,19 €          | 74 – Dotations et participations                     | 0 €                 |
| 65 – Charges de gestion courante                     | 496,00 €            | 75 – Produits de gestion courante                    | 219 787,83 €        |
| 67 – Charges exceptionnelles                         | 2 009,00 €          | 77 – Produits exceptionnels                          | 0 €                 |
| 68 – Dotations semi-budgétaires                      | 480,00 €            |  |                     |
| 023 – Virement à la section d'investissement         | 0 €                 | 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 0 €                 |
| 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 306,50 €            | 002 – Résultat reporté                               | 0 €                 |
| <b>TOTAL</b>   | <b>275 337,29 €</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>299 730,48 €</b> |
| Dépenses d'Investissement                            |                     | Recettes d'Investissement                            |                     |
| 20 – Immobilisations incorporelles                   | 0 €                 | 13 – Subventions d'investissement                    | 0 €                 |
| 21 – Immobilisations corporelles                     | 0 €                 | 23 – Immobilisation en cours                         | 0 €                 |
| 23 – Immobilisation en cours                         | 0 €                 | 10 – Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) | 0 €                 |
| 020 – Dépenses imprévues                             | 0 €                 | 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés       | 0 €                 |
| 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 0 €                 | 021 – Virement de la section d'exploitation          | 0 €                 |
| 001 – Solde d'exécution négatif                      | 0 €                 | 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 306,50 €            |

|                   |                   |                        |                 |
|-------------------|-------------------|------------------------|-----------------|
| Restes à réaliser | 2 421,00 €        | 001 – Résultat reporté | 306,50 €        |
| <b>TOTAL</b>      | <b>2 421,00 €</b> | <b>TOTAL</b>           | <b>613,00 €</b> |

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**44 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

- *Délibération n°2022.232 portant adoption du compte Administratif 2021 - Budget Annexe  
Hotels Entreprises*

| Dépenses de Fonctionnement                           |                     | Recettes de Fonctionnement                           |                     |
|--|---------------------|--|---------------------|
| 011 – Charges à caractère général                    | 38 616,02 €         | 013 – Atténuations de charges                        | 0 €                 |
| 012 – Charges de personnel                           | 0 €                 | 70 – Produits des services                           | 0 €                 |
| 014 – Atténuation de produits                        | 0 €                 | 73 – Impôts et taxes                                 | 0 €                 |
| 65 – Charges de gestion courante                     | 97 395,71 €         | 74 – Dotations et participations                     | 0 €                 |
| 66 – Charges financières                             | 35 785,69 €         | 75 – Produits de gestion courante                    | 215 698,19 €        |
| 67 – Charges exceptionnelles                         | 0 €                 | 76 – Produits financiers                             | 0 €                 |
| 68 – Dotations aux provisions                        | 5 528,28 €          | 77 – Produits exceptionnels                          | 1 853,64 €          |
| 022 – Dépenses imprévues                             | 0 €                 | 77 – Produits exceptionnels                          | 0 €                 |
| 023 – Virement à la section d'investissement         | 0 €                 | 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 20 346,00 €         |
| 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 34 539,67 €         | 002 – Résultat reporté                               | 341 224,92 €        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>211 865,37 €</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>579 122,75 €</b> |
| Dépenses d'Investissement                            |                     | Recettes d'Investissement                            |                     |
| 20 – Immobilisations incorporelles                   | 0 €                 | 13 – Subventions d'investissement                    | 0 €                 |
| 204 – Subventions équipement versées                 | 0 €                 | 16 – Emprunts et dettes assimilées                   | 0 €                 |
| 21 – Immobilisations corporelles                     | 0 €                 | 23 – Immobilisation en cours                         | 0 €                 |
| 23 – Immobilisation en cours                         | 0 €                 | 10 – Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) | 0 €                 |
| 16 – Emprunts et dettes assimilées                   | 103 146,52 €        | 106 – Autres Réserves                                | 82 740,06 €         |
| 27 – Autres immobilisations financières              | 0 €                 | 165 – Dépôts et cautionnements reçus                 | 0 €                 |
| 020 – Dépenses imprévues                             | 0 €                 | 021 – Virement de la section d'exploitation          | €                   |

|  |                     |  |                     |
|--|---------------------|--|---------------------|
| 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 20 346,00 €         | 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 34 539,67 €         |
| 001 – Solde d'exécution négatif                      | 82 740,06 €         | 001 – Résultat reporté                               | 0 €                 |
| <b>TOTAL</b>   | <b>206 232,58 €</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>117 279,73 €</b> |

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**44 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

- Délibération n°2022.233 portant adoption du compte Administratif 2021 - Budget Annexe Pole économique des Renardières

| Dépenses de Fonctionnement                           |                     | Recettes de Fonctionnement                           |                     |
|--|---------------------|--|---------------------|
| 011 – Charges à caractère général                    | 4 040,00 €          | 013 – Atténuations de charges                        | 0 €                 |
| 012 – Charges de personnel                           | 0 €                 | 70 – Produits des services                           | 0 €                 |
| 014 – Atténuation de produits                        | 0 €                 | 73 – Impôts et taxes                                 | 0 €                 |
| 65 – Charges de gestion courante                     | 0 €                 | 74 – Dotations et participations                     | 40 000,00 €         |
| 66 – Charges financières                             | 42 786,71 €         | 75 – Produits de gestion courante                    | 344,39 €            |
| 67 – Charges exceptionnelles                         | 0 €                 | 76 – Produits financiers                             | 0 €                 |
| 022 – Dépenses imprévues                             | 0 €                 | 77 – Produits exceptionnels                          | 132 437,97 €        |
| 023 – Virement à la section d'investissement         | 0 €                 | 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 0 €                 |
| 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 134 437,60 €        | 002 – Résultat reporté                               | 26 874,07 €         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>181 264,31 €</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>199 656,43 €</b> |
| Dépenses d'Investissement                            |                     | Recettes d'Investissement                            |                     |
| 20 – Immobilisations incorporelles                   | 0 €                 | 13 – Subventions d'investissement                    | 0 €                 |
| 204 – Subventions équipement versées                 | 0 €                 | 16 – Emprunts et dettes assimilées                   | 0 €                 |
| 21 – Immobilisations corporelles                     | 30 349,62 €         | 23 – Immobilisation en cours                         | 0 €                 |
| 23 – Immobilisation en cours                         | 0 €                 | 10 – Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) | 0 €                 |
| 16 – Emprunts et dettes assimilées                   | 106 666,68 €        | 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés       | 186 832,17 €        |
| 27 – Autres immobilisations financières              | 0 €                 | 024 – Produits des cessions d'immobilisations        | 0 €                 |
| 020 – Dépenses imprévues                             | 0 €                 | 021 – Virement de la section d'exploitation          | 0 €                 |

|  |                     |  |                     |
|--|---------------------|--|---------------------|
| 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 0 €                 | 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 134 437,60 €        |
| 001 – Solde d'exécution négatif                      | 186 832,17 €        | 001 – Résultat reporté                               | 0 €                 |
| <b>TOTAL</b>   | <b>323 848,47 €</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>321 269,77 €</b> |

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**44 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

- Délibération n°2022.234 portant adoption du compte Administratif 2021 - Budget Annexe Ancien site ABB

| Dépenses de Fonctionnement                           |                     | Recettes de Fonctionnement                           |                     |
|--|---------------------|--|---------------------|
| 011 – Charges à caractère général                    | 0 €                 | 013 – Atténuations de charges                        | 0 €                 |
| 012 – Charges de personnel                           | 0 €                 | 70 – Produits des services                           | 0 €                 |
| 014 – Atténuation de produits                        | 0 €                 | 73 – Impôts et taxes                                 | 0 €                 |
| 65 – Charges de gestion courante                     | 97 803,76 €         | 74 – Dotations et participations                     | 110 000,00 €        |
| 66 – Charges financières                             | 785,16 €            | 75 – Produits de gestion courante                    | 3 500,00 €          |
| 67 – Charges exceptionnelles                         | 0 €                 | 76 – Produits financiers                             | 0 €                 |
| 68 – Dotations semi-budgétaires                      | 7 918,01 €          | 77 – Produits exceptionnels                          | 0 €                 |
| 023 – Virement à la section d'investissement         | 0 €                 | 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 0 €                 |
| 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 0 €                 | 002 – Résultat reporté                               | 2 332,27 €          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>106 506,93 €</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>115 832,27 €</b> |
| Dépenses d'Investissement                            |                     | Recettes d'Investissement                            |                     |
| 20 – Immobilisations incorporelles                   | 0 €                 | 13 – Subventions d'investissement                    | 0 €                 |
| 204 – Subventions équipement versées                 | 0 €                 | 16 – Emprunts et dettes assimilées                   | 0 €                 |
| 21 – Immobilisations corporelles                     | 0 €                 | 23 – Immobilisation en cours                         | 0 €                 |
| 23 – Immobilisation en cours                         | 0 €                 | 10 – Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) | 0 €                 |
| 16 – Emprunts et dettes assimilées                   | 288 000,00 €        | 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés       | 0 €                 |
| 27 – Autres immobilisations financières              | 0 €                 | 024 – Produits des cessions d'immobilisations        | 0 €                 |

|  |                     |  |                     |
|--|---------------------|--|---------------------|
| 020 – Dépenses imprévues                             | 0 €                 | 021 – Virement de la section d'exploitation          | 0 €                 |
| 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 0 €                 | 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 0 €                 |
| 001 – Solde d'exécution négatif                      | 0 €                 | 001 – Résultat reporté                               | 295 198,94 €        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>288 000,00 €</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>295 198,94 €</b> |

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**44 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

- Délibération n°2022.235 portant adoption du compte Administratif 2021 - Budget Annexe CISPD

| Dépenses de Fonctionnement                           |            | Recettes de Fonctionnement                           |                 |
|--|------------|--|-----------------|
| 011 – Charges à caractère général                    | 0 €        | 013 – Atténuations de charges                        | 0 €             |
| 012 – Charges de personnel                           | 0 €        | 70 – Produits des services                           | 0 €             |
| 014 – Atténuation de produits                        | 0 €        | 73 – Impôts et taxes                                 | 0 €             |
| 65 – Charges de gestion courante                     | 0 €        | 74 – Dotations et participations                     | 0 €             |
| 66 – Charges financières                             | 0 €        | 75 – Produits de gestion courante                    | 0 €             |
| 67 – Charges exceptionnelles                         | 0 €        | 76 – Produits financiers                             | 0 €             |
| 022 – Dépenses imprévues                             | 0 €        | 77 – Produits exceptionnels                          | 0 €             |
| 023 – Virement à la section d'investissement         | 0 €        | 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 0 €             |
| 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 0 €        | 002 – Résultat reporté                               | 519,73 €        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>0 €</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>519,73 €</b> |
| Dépenses d'Investissement                            |            | Recettes d'Investissement                            |                 |
| 20 – Immobilisations incorporelles                   | 0 €        | 13 – Subventions d'investissement                    | 0 €             |
| 204 – Subventions équipement versées                 | 0 €        | 16 – Emprunts et dettes assimilées                   | 0 €             |
| 21 – Immobilisations corporelles                     | 0 €        | 23 – Immobilisation en cours                         | 0 €             |
| 23 – Immobilisation en cours                         | 0 €        | 10 – Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) | 0 €             |
| 16 – Emprunts et dettes assimilées                   | 0 €        | 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés       | 0 €             |
| 27 – Autres immobilisations financières              | 0 €        | 024 – Produits des cessions d'immobilisations        | 0 €             |

|  |            |  |            |
|--|------------|--|------------|
| 020 – Dépenses imprévues                             | 0 €        | 021 – Virement de la section d'exploitation          | 0 €        |
| 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 0 €        | 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections | 0 €        |
| 001 – Solde d'exécution négatif                      | 0 €        | 001 – Résultat reporté                               | 0 €        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>0 €</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>0 €</b> |

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**44 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

Monsieur SEPTIERS remercie Mme SCHEFFER, Directrice des affaires financières, Thomas LETULLIER, Directeur Général des services et les services.

Compte Administratif 2021 - Affectation des résultats 2021

Délibération n°2022.236 : Affectation des résultats de clôture 2021 - Budget Principal CC Moret Seine et Loing

Budget Principal M14 de Moret Seine et Loing :

- C/ 001 – Déficit d'exécution de la section d'investissement : 2 954 566,48 € ;
- C/ 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 2 692 787,81 € ;
- C/ 002 – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 4 637 237,47 € ;

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

Délibération n°2022.237 : Affectation des résultats de clôture 2021 - Budget Annexe Office de Tourisme Moret Seine et Loing

Budget Annexe M14 – Office de Tourisme Moret Seine et Loing :

- C/ 001 – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 613,00 € ;
- C/ 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 1 808,00 € ;
- C/ 002 – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 22 585,19 € ;

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme

DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

Délibération n°2022.238 : Affectation des résultats de clôture 2021 - Budget Annexe Hôtel d'Entreprises de la CCMSL

Budget Annexe M4 – Hôtel d'Entreprises de la CCMSL :

- C/ 001 – Déficit d'exécution de la section d'investissement : 88 952,85 € ;
- C/ 1068 – Autres réserves : 88 952,85 € ;
- C/ 002 – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 278 304,53 € ;

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

Délibération n°2022.239 : Affectation des résultats de clôture 2021 - Budget Annexe Pôle Economique des Renardières

Budget Annexe M14 – Pôle Economique des Renardières :

- C/ 001 – Déficit d'exécution de la section d'investissement : 2 578,70 € ;
- C/ 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 2 578,70 € ;
- C/ 002 – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 15 813,42 € ;

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

Délibération n°2022.240 : Affectation des résultats de clôture 2021 - Budget Annexe Ancien Site ABB

Budget Annexe M14 – Ancien Site ABB :

- C/ 001 – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 7 198,94 € ;
- C/ 002 – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 9 325,34 € ;

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS,

Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

Délibération n°2022.241 : Affectation des résultats de clôture 2021 - Budget Annexe CISPD de la CCMSL

Budget Annexe M14 – CISPD de la CCMSL :

- C/ 002 – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 519,73 € ;

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

Délibération n°2022.242 : Transfert d'un bâtiment entre le budget annexe Hôtels entreprises et le budget principal MSL

Moret Seine et Loing a édifié en 2010, dans son budget principal, un bâtiment d'activités situé 5 Avenue des Renardières à Ecuelles financé par un emprunt et des fonds propres.

En 2016, le Conseil Communautaire avait transféré ce bâtiment sur le budget annexe Hôtels d'Entreprises afin d'en assurer la gestion locative.

Ce bâtiment ayant été vendu à la société FLEXFUEL en Juin 2022, il convient de le retransférer sur le budget principal Moret Seine et Loing pour effectuer les opérations de cession d'actif.

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

Délibération n°2022.243 : Budget principal MSL - Décision modificative 1

Les communes de Nonville et de Treuzy-Levelay souhaitent réaliser différentes études et procédures d'urbanisme afin de permettre le développement sur le territoire d'un projet porté par le groupe Bertrand suite à l'acquisition du clos de Nonville. Le domaine permettra notamment de recevoir des activités hôtelières, de loisirs et une forte activité agricole.

La Communauté de Communes n'est pas détentrice de la compétence PLU mais est titulaire de la compétence obligatoire « aménagement de l'espace pour la conduite d'action d'intérêt communautaire ». Ce projet, de par son ampleur et les intérêts portés, économique, touristique,

social et environnemental, revêt un intérêt communautaire. C'est la raison pour laquelle la Communauté de Communes souhaite apporter son soutien financier aux communes de Nonville (21 000 €) et Treuzy-Levelay (16 000 €) pour favoriser la réalisation des aménagements souhaités sur cet espace du territoire.

Ce soutien financier prend la forme d'une avance remboursable nécessitant la conclusion de deux conventions.

Cette décision n'étant pas actée lors de l'élaboration du budget primitif 2022, il convient d'ouvrir les crédits nécessaires pour pouvoir verser ces avances rapidement.

**Résultat du scrutin : délibération adoptée à l'unanimité.**

**45 voix pour :** M. KERIGER, Mme AUFILS, M. DESVIGNES, M. OTLINGHAUS, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. ATLAN, M. LOEUILLOT, M. SEPTIERS, Mme THALAMY, M. BELLIOU, Mme PENIFAURE, M. SURIER, Mme PIAT, M. BRUMENT, M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme DUPONT, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. BEAUFRETON, M. GONORD, Mme BAYE, M. GIRY, Mme GRONGNARD, M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, Mme SAVAL-BONET, Mme EYRIGNOUX, M. BODIER, Mme SOUCHARD, Mme EPIKMEN, M. COCHIN, M. PERRIN, Mme DARGNAT, M. DUCHATEAU.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.

Le Président

P. SEPTIERS

Le secrétaire de séance

S. MONCHECOURT